



## Association des St Léger de France et d'Ailleurs

Procès-verbal de la 24<sup>e</sup> Assemblée Générale  
dimanche 9 juin 2019 à 17h00  
à Saint-Léger de la Martinière (Deux-Sèvres)



*Christophe Ripoché / Alain Robert / Arnaud Renard*



*Dominique Bellivier / Didier Hallais / Valérie Renault / Joëlle Fradin / Guy Malbrand*

## **ACCUEIL et TOUR DE TABLE**

Alain ROBERT, président de l'Association nationale des St Léger, ouvre la séance à 17h en remerciant les représentants des Saint-Léger de leur présence et en rappelant que cette réunion programmée en fin de journée est un nouveau concept que l'association nationale a accepté de tester pour cette année.

Dominique BELLIVIER, Président de l'Association locale « les Amis de Léo » de Saint Léger de la Martinière, remercie les participants et précise avoir demandé cette modification dans le planning habituel, afin de faire profiter des randonnées ou visites du dimanche matin à tout le monde.

Christophe LABROUSSE, Maire délégué de St Léger de la Martinière, adresse ses remerciements aux personnes présentes et précise que c'est un honneur et une grande joie d'accueillir tous les Saint Léger de France et d'Ailleurs, pour ce Rassemblement et cette Assemblée générale, avec convivialité et amitié.

### **57 personnes présentes à l'Assemblée générale - 26 Saint Léger sont représentés :**

St Léger (06), St Lager Bressac (07), St Léger sous Brienne (10), St Léger près Troyes (10), St Léger / Martragny (14), St Léger près Pons (17), St Léger le Guérétois (23), St Léger des Aubées (28), St Léger des Prés (35), St Léger les Vignes (44), St Léger sous Cholet (49), St Léger de Fougeret (58), Trith St Léger (59), St Léger aux Bois (60), St Léger sur Sarthe (61), St Léger les Paray (71), St Léger du Bois (71), St Léger du Bourg Denis (76), St Léger de la Martinière (79), St Léger de Montbrun (79), St Léger les Authie (80), St Léger les Domart (80), St Léger de Montbrillais (86), Boissy St Léger (94), St Léger en Gaume (Belgique), St Légiar la Chiésaz (Suisse)

**2 pouvoirs (St Léger présents à la fête) :** St Léger / St Mandé sur Brédoire (17), St Léger le Petit (18)

**1 St Léger présent à la fête, non à l'AG :** St Léger (50)



## **BILAN MORAL et VIE DE L'ASSOCIATION**

### ☒ **Point sur les associations locales des Amis de Léo – nouveaux correspondants**

- Une pensée particulière pour les amis qui nous ont quittés : Monique Faveau (St Léger près Pons), Maurice René (St Léger sous Cholet) et Michel Blanchard (St Léger des Aubées).
- Une 23<sup>e</sup> association locale a été créée en 2019 par St Léger les Vignes (44) sous le nom « *Les Amis de Léo de Saint Léger les Vignes* »
- Un nouveau correspondant, David Ancel, a été nommé pour St Léger sous Brienne (10).
- Adhésion personnelle de João Dos Santos Silva de St Léger de Balson (33) en avril 2019 qui devrait participer à notre prochaine Assemblée générale.

### ☒ **Réunion de Bureau de novembre 2018 à St Léger / Martragny (Calvados)**

Alain ROBERT précise que les membres du Bureau ont été reçus à St Léger / Martragny dans le Calvados et que le compte-rendu de cette réunion est en ligne sur notre site internet, comme tous depuis la naissance de notre association en 1996 : <http://www.stleger.info/asso/nosreunions.htm>.

### ☒ **Point sur les achats de matériel**

- **Les achats 2018/2019** : une nouvelle banderole « Bienvenue aux St Léger » -- 100 guirlandes de fanions (France, Belgique, Suisse) dont 50 sont en circulation (50 restent en stock chez Alain ROBERT) – 2 lots de trois drapeaux (France, Belgique, Suisse) avec leurs supports muraux.
- **Badges et cordons** : Selon les devis sollicités, l'achat de 2000 badges et cordons coûterait environ 500 € sans impression. Un débat est ouvert pour savoir si l'association doit en acheter et/ou s'il y a possibilité de récupérer ceux du Rassemblement de ce week end ; après expression de chacun, il s'avère que bon nombre de participants aiment conserver ces badges en souvenir, donc pas de récupération possible.  
→ **Comme déjà acté à l'Assemblée générale de 2018, l'achat de 2000 badges est validé.**
- **Les peluches Léo** : Après sondage auprès des différents St Léger, il reste un stock d'une centaine de peluches ; ce stock a été récupéré ce week-end et redistribué aux St Léger demandeurs. Selon les devis sollicités, un budget de 10 000 € serait nécessaire pour refaire 1000 peluches à l'identique ; le débat ouvert en Assemblée fait ressortir que seulement 3 St Léger sur les 26 présents seraient intéressés pour reconstituer un stock.  
→ **Aucune décision n'est prise ce jour et le sujet sera à nouveau discuté lors de la prochaine réunion du Bureau en novembre. Une possibilité de mug « Saint Léger » (ou autres supports) est émise.**

### ☒ **Mise en place de la fiche de suivi du matériel**

- Conformément à la décision prise à l'Assemblée générale de St Léger sous Brienne en 2018, **Alain ROBERT a pris la responsabilité du matériel** et une fiche de suivi a été élaborée et testée deux fois (St Léger sous Cholet et St Léger près Pons, puis St Léger près Pons et St Léger de la Martinière)
- Présentation est faite en vidéo projection de **la fiche de suivi** :
  - ✓ le matériel est divisé en 3 lots : **lot 1** = la valise avec les différents panneaux St Léger et les classeurs / **lot 2** = Léo gonflable / **lot 3 (indissociable)** = banderole « Bienvenue aux St Léger, grand drapeau Léo, 50 guirlandes de fanions, 3 lots de drapeaux et leurs supports muraux.
  - ✓ Afin de faciliter le suivi par le Président, un **règlement d'utilisation à respecter impérativement** a été écrit et lecture en est faite ce jour.
  - ✓ Cette **fiche de suivi**, à laquelle sont annexés le règlement d'utilisation et un exemple de saisie, est jointe au présent compte-rendu et est **disponible sur le site Internet** ici <http://www.stleger.info/asso/materiel.htm>.

## ⊗ La Rose « Saint Léger »

- A ce jour, 1429 rosiers sont pré-réservés par les St Léger (Mairies, Associations locales, Particuliers), ce qui correspond à peu près à notre pré-réservation officielle de 1500 rosiers en juin 2018.
- Il est précisé, qu'afin de préparer la mise en culture, il a été décidé, au mois de mai, une base de culture de 1800 rosiers, soit 1500 rosiers commandés + 300 supplémentaires pour raisons climatiques, maladies ou autres) ; ce chiffre sera confirmé par courrier aux Ets Laperrière après l'Assemblée générale.
- Serge Bassy, de St Léger les Paray, notre référent intermédiaire avec la Roseraie Laperrière, précise que chaque année, il faudra donner le nombre de rosiers à mettre en culture avant le mois de mai.
- Le nom de la « Rose Saint Léger » est propriété de l'Association Nationale des St Léger de France et d'Ailleurs, suite à l'enregistrement de la marque auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) et la publication au Bulletin Officiel de la propriété industrielle en date du 3 octobre 2018.
- La livraison de cette première commande est prévue à l'automne 2020 (rosiers livrés en racines nues) pour une floraison au printemps 2021 ; les modalités seront précisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.
- Il est sollicité d'avoir, au moment de la livraison, un document-notice pour la plantation et l'entretien de ces rosiers, afin de réussir le mieux possible ce travail de jardinier ; cette demande sera transmise aux Ets Laperrière en même temps que la confirmation de commande.
- Le baptême de la « Rose Saint Léger » est envisagé lors du Rassemblement 2021 à St Léger sous Cholet, pour les 25 ans de l'Association Nationale. La Marraine et le Parrain ont, tous les deux, donné leur accord et nous pouvons donc, ce jour, vous annoncer la bonne nouvelle :



*Marraine* **Erika HESS-REYMOND**, célèbre skieuse suisse, médaillée d'or au championnat du monde, membre des Amis de Léo de St Léger la Chiésaz

*Parrain* **Daniel LECLERCQ**, célèbre footballeur né à Trith St Léger, champion de France en tant que joueur et en tant qu'entraîneur

➔ **Les membres présents à l'Assemblée émettent un avis favorable pour les noms proposés ci-dessus comme « parrain et marraine de la Rose Saint Léger ».**

## ⊗ Point sur l'organisation du tournoi de football à 7, inter Saint Léger 2019

- le 2<sup>e</sup> *challenge des Saint Léger de football à 7* sera organisé, comme prévu, par les Amis de Léo de St Léger de Montbrun (79), vainqueur de la précédente édition, le samedi 29 juin 2019, sur le terrain de l'US Vrères. Le règlement a été modifié lors de la réunion du Bureau à St Léger/Martragny (14) pour plus d'équité entre les équipes : 7 joueurs dont un remplaçant, avec obligation d'une joueuse féminine et d'un joueur de plus de 45 ans.

## ⊗ Projet de jumelage du Conseil Municipal des Enfants de Boissy St Léger

- En décembre 2018, le Conseil Municipal des Enfants de Boissy-St-Léger a contacté l'Association nationale pour leur demander une aide dans leur projet de jumelage avec un autre Conseil Municipal d'enfants (CME).
- Ne connaissant pas les St Léger ayant un CME, un sondage a été lancé, début janvier 2019, auprès de toutes les mairies des St Léger répertoriés au sein de l'Association nationale.
- En février 2019, un tableau recensant les CME des communes de St Léger a été adressé aux enfants de Boissy St Léger : St Léger des Bois (49), St Léger sous Cholet (49), St Léger de la Martinière (79), St Liguairre / Niort (79), St Léger du Bourg Denis (76), St Léger / Estaimpuis (Belgique)

- Les enfants de Boissy St Léger ont contacté par mail les 6 communes concernées et nous ont tenus informés en mai 2019 des résultats de leur recherche : ils ont réussi à établir un contact avec St Léger du Bourg Denis (76) et après plusieurs échanges par mail, un appel vidéo a eu lieu le 15 mai 2019 entre les deux CME et un autre a eu lieu le 5 juin dernier, afin de confronter les idées de chacun et aboutir à la mise en place d'un projet commun.
- Les représentants de Boissy St Léger, présents ce jour, nous apprennent la concrétisation de ce projet : 8 enfants de Boissy St Léger vont être reçus et hébergés, du 28 au 30 juin 2019, à St Léger du Bourg Denis.

## **BILANS FINANCIERS**

### **⊗ Bilan de l'assemblée générale à Saint Léger sous Brienne**

- Le bilan financier de la manifestation n'a pas été envoyé au Trésorier de l'Association Nationale, à ce jour.

### **⊗ Bilan financier de l'Association des St Léger au 31/12/2018 et rapport du vérificateur aux comptes**

- Guy MALBRAND, Trésorier, présente le **bilan de l'association au 31 décembre 2018** avec un **excédent de 1 003,34 €**.
- Didier HALLAIS, vérificateur aux comptes, n'a relevé aucune anomalie concernant la gestion comptable.  
**→ Le bilan financier et le rapport du vérificateur aux comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné aux Trésoriers et au Vérificateur aux comptes.** Les documents sont annexés au présent compte-rendu.

### **⊗ Appel à candidature pour le poste de vérificateur aux comptes**

- Conformément à la loi 1901, le vérificateur aux comptes ne doit pas faire partie du Conseil d'administration de l'Association. Didier Hallais a donc demandé à être remplacé dans cette fonction, étant membre du Conseil d'administration.
- Un appel à candidature a été lancé en même temps que l'envoi de l'ordre du jour de l'Assemblée générale à tous les représentants des St Léger ; n'ayant reçu aucune candidature, un nouvel appel est fait ce jour auprès des membres présents à l'Assemblée générale.
- Daniel TURLIN de St Léger les Domart (80) se porte candidat.  
**→ Les membres présents à l'Assemblée adoptent à l'unanimité la validation de la candidature de Daniel TURLIN au poste de Vérificateur aux comptes de l'Association Nationale.**

### **⊗ Bilan de la Tombola 2019**

Bravo aux heureux gagnants ! <http://www.stleger.info/asso/tombola10.htm>

Le Trésorier Guy Malbrand présente le bilan de la 1<sup>ère</sup> tombola participative de l'Association nationale (document annexé au présent compte rendu) :

- **54 lots** offerts pour une valeur de 5 446 €
- **6 801 billets vendus** pour une valeur de 13 602 €
- 7 646 € de frais de gestion (voir détail en annexe)
- **Résultat net** de la tombola 2019 : **5 956 €**

Suite aux échanges après cette présentation, le Trésorier soumet les propositions suivantes aux membres présents à l'Assemblée générale pour les prochaines tombolas :

- **Un gros lot + 5 à 6 lots** d'une valeur de 30 à 40 € **offerts par l'Association nationale**
- **Un lot de compensation** offert aux St Léger ayant vendu des billets et présents au Rassemblement, mais n'ayant eu aucun gagnant au tirage de la tombola.

➔ **Les membres présents à l'Assemblée adoptent à l'unanimité les propositions énoncées ci-dessus pour les prochaines tombolas.**

Guy Malbrand remercie Edmond Lelièvre pour son investissement les années passées pour assurer le suivi de la tombola et précise qu'à compter de ce jour, il prend à son tour la responsabilité de la Commission Tombola ; les personnes qui veulent bien s'y investir doivent se faire connaître auprès des membres du Conseil d'administration, car cette commission doit s'étoffer pour en améliorer l'organisation et le suivi.

Arnaud Renard, Vice-Président, informe qu'un Breton est intéressé pour participer à cette Commission, il s'agit de **Julien LE FLOHIC**. Il est vivement remercié pour cet investissement.

### ⊗ **Dématérialisation des factures**

- Selon un calendrier prédéfini par l'Etat, l'obligation de transmettre des **factures dématérialisées** en Direction de la sphère publique doit être mise en place **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020**, en ce qui concerne les micro-entreprises, les artisans et les associations émettant des factures.
- **L'Association Nationale des St Léger répond à cette obligation**, compte tenu de l'envoi des appels de cotisation annuellement aux collectivités locales et des futures facturations de rosiers à ces mêmes collectivités.
- Pour la bonne transmission des échanges, un fichier complet d'identification des n° SIRET des mairies a été constitué pour les trésoriers, afin de générer des factures au format pdf qui pourront être consultées et téléchargées par l'organisme public.
- Afin de mettre en œuvre cette obligation de transmission de manière électronique, l'Association nationale des St Léger a dû s'identifier sur **Chorus Portail Pro** (plateforme mise en place par l'Etat). Ce portail de réception, de suivi et d'archivage permet aux collectivités locales de recevoir les factures électroniques produites par leurs fournisseurs et de les traiter. Grâce à ce portail, l'émetteur de la facture peut également suivre le traitement de la facture (rejet, suspension, paiement).
- Afin d'être opérationnel dès les premiers mois de 2020, un test d'envoi d'appel de cotisation a été réalisé sur le portail CHORUS ; ce test est concluant et atteste la bonne mise en place de la dématérialisation des factures en direction de la sphère publique.
- Il est précisé que **cette procédure ne s'applique pas aux St Léger hors du territoire français, ni aux particuliers.**

## **L'AVENIR**

### ⊗ **Point sur les communes ayant quitté l'Association, les communes fusionnées et les fusions en perspective**

- **Saint Léger des Bois (49)** a fusionné, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec St Jean de Linières (49) pour devenir une commune nouvelle sous le nom de **Saint-Léger-de-Linières**.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, **Saint Léger de la Martinière (79)** est une **commune déléguée de Melle**, englobant également 4 autres communes.
- **St Léger (16)** a fusionné, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec deux autres communes pour devenir une commune nouvelle sous le nom de **Coteaux du Blanzacais**.
- **Au 1<sup>er</sup> avril 2019, la commune déléguée de St Léger (16) a demandé sa radiation de l'association nationale des St Léger**

- Suite à ce constat, il est rappelé à tous l'importance de la création d'une association locale « les Amis de Léo » dans chaque St Léger, afin de pouvoir conserver l'identité de Saint Léger, l'association pouvant prendre le relais de la Municipalité pour l'adhésion à l'Association Nationale.

### ⊗ **Projet de participation au « Village préféré des français »**

Didier Hallais, « référent projet » au sein du conseil d'administration, précise que la 8<sup>e</sup> édition de l'émission télévisée « **Le village préféré des Français** », présentée par Stéphane BERN, sera diffusée le 26 juin prochain, à 21 h sur France 3.

Il fait part aux membres de l'Assemblée générale, d'une réflexion qu'il avait soumise lors du Bureau de novembre à St Léger/Martragny : **Est-ce que l'un de nos St Léger pourrait participer à cette aventure ?**

Après avoir contacté un journaliste de la production, il est en mesure de préciser les points suivants :

- **14 villages** sont **sélectionnés** (un par région administrative et un situé en Outre-Mer).
- La **population du village** candidat doit être **inférieure à 3 000 habitants**.
- Le village candidat doit être en mesure de présenter un riche patrimoine bâti ou un patrimoine naturel remarquable ; la gastronomie, l'artisanat, ... font également partie de ce patrimoine.
- Au moment du tournage qui a lieu au printemps en une ou deux fois, la commune retenue doit s'engager à ne pas avoir de travaux en cours (avec présence de grue, d'engins, de barrières de chantier, ...).
- La production ne demande pas de participation financière.
- Bien entendu, les retombées médiatiques et touristiques pour le village qui participe à cette aventure ne sont pas négligeables.

Les St Léger intéressés par ce projet sont invités à prendre contact avec Didier Hallais pour constituer un dossier de candidature pour 2020 ou 2021.

### ⊗ **Nos prochaines rencontres :**

- **AG 2020 à St Léger les Vignes (Loire Atlantique) :**

L'association locale des Amis de Léo est créée et elle travaille à la préparation de cette manifestation qui se déroulera à la Pentecôte, les 30 et 31 mai 2020.

- **13<sup>e</sup> Rassemblement 2021 à St Léger sous Cholet (Maine et Loire) – les 25 ans de l'association :**

Le comité de pilotage est créé, afin de préparer activement les 25 ans de l'Association des St Léger de France et d'Ailleurs (née là-bas en mai 1996) qui se dérouleront à la Pentecôte, les 22 et 23 mai 2021, et verra l'éclosion de la « Rose Saint Léger ».

- **AG 2022 à St Léger de Montbrun (Deux-Sèvres) :**

L'organisation est déjà bien avancée : salle, traiteur, musique et visites sont déjà prévus ; St Léger de Montbrillais et St Léger près Pons se sont proposés pour apporter leur aide.

- **14<sup>e</sup> Rassemblement 2023 :**

St Léger les Mélèzes nous ayant fait part de son désistement pour l'organisation de ce rassemblement, un appel est lancé à tous les St Léger ; les élections de 2020 étant un frein dans l'engagement, il est suggéré de prévoir d'adresser un courrier à tous les maires après les élections avec copie aux responsables de chaque St Léger.

- **AG 2024 à St Léger de Fougeret (Nièvre) :**

L'association « les amis de Léo du Morvandiau » propose d'organiser cette Assemblée générale et ils sont vivement applaudis.

### **QUESTIONS DIVERSES** - Néant

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Conformément au Procès-verbal de l'élection du Bureau en date du 20 mai 2018, le tiers sortant 2019 est composé de : Nathalie Chauveau, Joëlle Fradin et. Arnaud Renard. Ces trois membres sont rééligibles ce jour et le vote est soumis à l'Assemblée générale.  
→ **Les membres présents valident ce jour le renouvellement du mandat des trois personnes nommées ci-dessus.**
- Concernant les autres tiers, un appel à candidature a été lancé pour remplacer Edmond Lelièvre, démissionnaire, qui faisait partie du tiers sortant 2020. Aucune candidature n'ayant été reçue avant l'Assemblée générale et personne ne se manifestant aujourd'hui, ce poste restera vacant jusqu'à la prochaine Assemblée générale, une cooptation en cours d'année restant toujours possible si quelqu'un se manifeste, cooptation qui sera alors entérinée lors de l'Assemblée générale suivante.  
→ **Les membres présents valident ce principe.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunit pour élire son bureau.







# Association des St Léger de France et d'Ailleurs

## Procès-verbal de l'élection du Bureau dimanche 9 juin 2019 à 19h30 à Saint-Léger de la Martinière (Deux-Sèvres)

Suite à l'Assemblée générale qui s'est tenue ce dimanche 09 juin 2019 à la Salle des fêtes de St Léger de la Martinière en Deux Sèvres et à l'élection du tiers sortant, le Conseil d'Administration s'est réuni à 19h30 en vue d'élire son bureau.

Sont présents : Joëlle FRADIN, Didier HALLAIS, Guy MALBRAND, Arnaud RENARD, Valérie RENAULT, Christophe RIPOCHE, Alain ROBERT.

Sont excusés ou absents : Nathalie CHAUVEAU, Raphaël BOUCHOT

Les candidats à l'élection du Bureau sont (par ordre alphabétique) : Nathalie CHAUVEAU, Joëlle FRADIN, Guy MALBRAND, Arnaud RENARD, Valérie RENAULT, Alain ROBERT

Sont élus à la majorité des voix en qualité de :

Président : ..... Alain ROBERT  
Vice-Président : ..... Arnaud RENARD  
Secrétaire : ..... Joëlle FRADIN  
Secrétaire adjointe : ..... Nathalie CHAUVEAU  
Trésorière : ..... Valérie RENAULT  
Trésorier adjoint : ..... Guy MALBRAND

Edmond LELIEVRE ayant donné sa démission du Conseil d'Administration et aucune candidature n'ayant été reçue avant l'Assemblée générale, ni même aujourd'hui, les membres présents à l'Assemblée générale ont validé la vacance de ce poste jusqu'à la prochaine Assemblée générale, et le principe d'une possible cooptation en cours d'année, si quelqu'un se manifeste, cooptation qui sera alors entérinée lors de l'Assemblée générale suivante.

Le **Conseil d'Administration** est désormais composé comme suit :

Président : ..... Alain ROBERT  
Vice-Président : ..... Arnaud RENARD  
Secrétaire : ..... Joëlle FRADIN  
Secrétaire adjointe : ..... Nathalie CHAUVEAU  
Trésorière : ..... Valérie RENAULT  
Trésorier adjoint : ..... Guy MALBRAND  
Référént Commission « Internet » : ..... Christophe RIPOCHE  
Référént Commission « Tombola » : ..... Guy MALBRAND  
Co-référénts Commission « Projets » : ..... Didier HALLAIS et Raphaël BOUCHOT

Pour mémoire, liste des **tiers sortants** :

- Tiers sortant 2020 : Alain ROBERT – Guy MALBRAND – poste vacant
- Tiers sortant 2021: Christophe RIPOCHE – Valérie RENAULT – Didier HALLAIS - Raphaël BOUCHOT
- Tiers sortant 2022 : Arnaud RENARD - Nathalie CHAUVEAU – Joëlle FRADIN

### Questions diverses

- ☒ **Prochaine réunion du Conseil d'administration** : Elle aura lieu à **Saint Léger Les Vignes (Loire Atlantique) le week-end des 23 et 24 novembre 2019.**

La séance est levée à 20 h.

Le Président  
*Alain ROBERT*

La Secrétaire  
*Joëlle FRADIN*



# ASSOCIATION DES SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

## Fiche de suivi du matériel

Utiliser une fiche pour chaque transport

**Exemple**

responsable  
du matériel

Alain ROBERT

06 81 09 15 18

alain.robert52@orange.fr

	DEPART	ARRIVÉE
<b>Lieu</b>	<i>Saint Léger sous Cholet</i>	<i>Saint Léger près Pons</i>
<b>Date</b>	<i>18/02/2019</i>	<i>23/02/2019</i>
<b>Nom de la personne</b> assurant la prise en charge et le transport du matériel	<i>Bernard Soleil</i>	
<b>Nom de la personne</b> assurant la réception du matériel ( <b>emprunteur</b> )		<i>Joëlle Fradin</i>
<b>Valise bois</b> 120 kg / 125 cm x 100 cm x 35 cm / 2 cadenas Elle est sur roulettes et contient les 58 panneaux sur les différents Saint Léger et 10 classeurs (travail de l'année scolaire 1993-1994 à Saint Léger sous Cholet).	X	
<b>Léo gonflable dans son sac de transport</b> 35 kg / 85 cm x 50 cm x 60 cm - Il se présente avec un compresseur électrique incorporé, un tapis de sol bleu et des piquets de fixation au sol.	X	
<b>Banderole « BIENVENUE AUX SAINT LEGER »</b> (300 cm / 100 cm) avec 4 tendeurs et 5 attaches rapides	X	
<b>Grand drapeau LÉO</b> (150 cm x 150 cm)	X	
<b>50 guirlandes de fanions</b> avec élastiques 16 kg (10 mètres chacune)	X	
<b>3 ensembles de 3 drapeaux</b> (France, Suisse, Belgique) avec les 3 supports muraux – longueur maxi 140 cm	X	
<b>1 000 badges et cordons</b>	<b>non en stock à ce jour</b>	<b>non en stock à ce jour</b>

Observations : .....

Nom et signature du détenteur du matériel

Signature du transporteur

Signature de l'emprunteur

# REGLEMENT D'UTILISATION DU MATERIEL – MAI 2019

## à respecter obligatoirement

- ⊗ **Responsable du matériel : Alain ROBERT - alain.robert52@orange.fr - 06 81 09 15 18**
- ⊗ **Le matériel de l'Association des St Léger de France et d'ailleurs est disponible, en TROIS LOTS, pour les associations locales « Les Amis de Léo » :**
  - LOT 1 (en rose dans le tableau) = la valise bois contenant les 58 panneaux et les 10 classeurs
  - LOT 2 (en vert dans le tableau) = le Léo gonflable avec le compresseur incorporé, le tapis de sol, les piquets de fixation
  - LOT 3 (en jaune dans le tableau) = la banderole « **BIENVENUE AUX SAINT LEGER** », le grand drapeau Léo, 50 guirlandes de fanions (50 autres sont stockées chez Alain Robert), 3 ensembles de trois drapeaux et les 3 supports muraux.

**ATTENTION : Le LOT 3 circulera en intégralité, même si le St Léger emprunteur n'a pas besoin de tout l'ensemble du lot.**
- ⊗ **Chaque St Léger ayant besoin de matériel devra en faire la demande par mail à Alain Robert, responsable du matériel, qui répondra par mail également en mettant copie à la personne détenant le matériel sollicité.** Cette demande devra être faite au minimum 15 jours avant la date de prise en charge et mentionner la liste du matériel sollicité et la date de la prise en charge de ce matériel, afin que le détenteur et le transporteur puissent s'ajuster en cas de besoin.
- ⊗ **Le St Léger emprunteur devra alors récupérer une fiche de suivi du matériel sur le site de l'association [www.stleger.info/asso/materiel.htm](http://www.stleger.info/asso/materiel.htm), la compléter (lieux de départ et d'arrivée, dates de départ et d'arrivée, nom de la personne assurant le transport et nom de la personne qui emprunte), la signer et la donner à la personne assurant le transport, qui devra la signer lors de la prise du matériel, ainsi que le détenteur.**

**ATTENTION : utiliser une fiche pour chaque transport, car les différents lots ne seront pas forcément stockés au même endroit, c'est Alain dans son mail qui vous dira où se trouve le matériel à récupérer.**
- ⊗ **Lorsque l'emprunteur réceptionnera le matériel, il devra compléter les cases vides (colonne « arrivée »), voire les lignes « observations » en cas de problème.**
- ⊗ **L'emprunteur devra transmettre le document dûment complété et signé à Alain par mail, lui permettant ainsi de savoir où se trouve le matériel. L'emprunteur deviendra de fait le nouveau détenteur du matériel, jusqu'à sa prochaine réservation par un autre St Léger.**



# ASSOCIATION DES SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

## Fiche de suivi du matériel – à compléter

Utiliser une fiche pour chaque transport

responsable  
du matériel

Alain ROBERT

06 81 09 15 18

alain.robert52@orange.fr

	DEPART	ARRIVÉE
Lieu		
Date		
Nom de la personne assurant la prise en charge et le transport du matériel		
Nom de la personne assurant la réception du matériel (emprunteur)		
<b>Valise bois</b> 120 kg / 125 cm x 100 cm x 35 cm / 2 cadenas Elle est sur roulettes et contient les 58 panneaux sur les différents Saint Léger et 10 classeurs (travail de l'année scolaire 1993-1994 à Saint Léger sous Cholet).		
<b>Léo gonflable dans son sac de transport</b> 35 kg / 85 cm x 50 cm x 60 cm - Il se présente avec un compresseur électrique incorporé, un tapis de sol bleu et des piquets de fixation au sol.		
<b>Banderole « BIENVENUE AUX SAINT LEGER »</b> (300 cm / 100 cm) avec 4 tendeurs et 5 attaches rapides		
<b>Grand drapeau LÉO</b> (150 cm x 150 cm)		
<b>50 guirlandes de fanions</b> avec élastiques 16 kg (10 mètres chacune)		
<b>3 ensembles de 3 drapeaux</b> (France, Suisse, Belgique) avec les 3 supports muraux – longueur maxi 140 cm		
<b>1 000 badges et cordons</b>	non en stock à ce jour	non en stock à ce jour

Observations : .....

Nom et signature du détenteur du matériel

Signature du transporteur

Signature de l'emprunteur

## Bilan au 31/12/2018

Dépenses		recettes	
Fonctionnement internet et frais banque	651,92 €	Cotisations 2017 - 2018	2 967,65 €
Gestion assos coordinateurs - KM - matériel	572,36 €		
Pub (INPI – drapeaux)	288,75 €	Ventes Peluches – casquettes	320,00 €
tombola	129,54 €	remboursements divers	8,65 €
Événements divers décès, autre	85,60 €	Intérêts + Parts	213,21 €
Assurances – divers (erreur banque)	4 088,00 €	Divers (erreur banque)	4 000,00 €
AIDE (10€) St Léger / Brienne	1 190,00 €	Don St Léger 06	500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 006,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 009,51 €</b>

**Bilan positif de 1 003,34 €**

## BANQUES

Au 31/12/2018		Au 31/12/2017	
Compte courant Crédit Mutuel Loudun	933,87 €	Compte courant Crédit Mutuel Loudun	848,72 €
<b>Arrêt CM Auneau</b>		Compte courant CM Auneau	295,02 €
Livret Crédit Mutuel	29 685,70 €	Livret Crédit Mutuel	28 474,77 €
Intérêts	213,21 €	Intérêts	210,93 €
Parts Sociales	15,00 €	Parts sociales	15,00 €
<b>total</b>	<b>30847,78 €</b>	<b>total</b>	<b>29 844,44 €</b>

**Excédent : 1 003,34 €**

# Rapport du vérificateur aux comptes de l'Association des St Léger de France et d'Ailleurs

## Exercice 2018

Mandat donné par l'assemblée générale du 31 mai 2009 à St Léger Près Troyes (10)  
et renouvelé lors de la dernière assemblée générale.

### 1) Bilan d'activités :

- 1er point sur la comptabilité 2018 avec Guy le 20 mai 2018 à St Léger sous Brienne (Aube) lors de l'assemblée générale.
- 2<sup>ème</sup> point sur la comptabilité 2018 avec Guy et Valérie lors de la réunion de bureau les 17 et 18 novembre à St Léger Martragny (14)
- 3<sup>ème</sup> point après clôture de la comptabilité 2018 lors de mon passage chez Guy à Loudun (86) le 25 février 2019 en présence de Valérie et d'Alain. Récupération de toutes les pièces de comptabilité pour examen ; ces documents lui seront remis lors de la prochaine AG.

### 2) Examen des comptes :

**Pour l'année 2018 : Recettes : 8 009,51 € -- Dépenses : 7 006,17 € -- Excédent : 1 003,34 € (tableau de synthèse de Guy).**

Avec les relevés bancaires :

<i>Situation au 31/12/2017</i>		<i>Situation au 31/12/2018</i>	
Compte Crédit Mutuel Loudun :	848,72 €	Compte Crédit Mutuel Loudun :	933,87 €
Compte Crédit Agricole Auneau :	295,02 €	Compte Crédit Agricole Auneau : clôturé le 20/12/2018	
Livret bleu :	28 685,70 €	Livret bleu :	29 898,91 €
Parts sociales :	15,00 €	Parts sociales :	15,00 €
	-----		-----
<b>Total :</b>	<b>29 844,44 €</b>	<b>Total :</b>	<b>30 847,78 €</b>
		<b>Solde positif :</b>	<b>1 003,34 €</b>

**Remarque :** un solde positif pour l'année 2018 dégagé cependant sans les recettes liées à l'organisation d'une tombola.

#### **Détails du Livret bleu :**

Au 31/12/17 **28 685,70 €**  
Ecritures en 2018 : Dépôt : + 3 000,00 € (01/09)      Retrait : - 2 000,00 € (16/05)  
Intérêts 2018 : + 213,21 € (31/12)  
Au 31/12/18 **29 898,91 €**

**Remarques :** Le détail des écritures de Guy arrêtées au 31/12/2018 est en conformité avec les relevés de banques arrêtés aux mêmes dates. Aucune anomalie relevée lors de la vérification des tableaux de synthèse.

### 3) Examen des pièces comptables :

Toutes les notes de frais des correspondants et des coordinateurs ont été vérifiées pour un montant total de 107,44 €. Tous les justificatifs avaient été joints.

Toutes les factures ont été vérifiées. Le reçu d'un paiement de 210 € délivré par l'Institut National de la Propriété Industrielle a été joint (par mes soins) aux documents comptables (Projet Rose).

Les 18 chèques émis ont été pointés ; les 17 justificatifs (factures, notes de frais, ...) ont été vérifiés. Pas de justificatif pour les frais de port des casquettes facturées à Boissy St Léger (8,65 €).

Tous les bordereaux de dépôt de chèques ont été pointés.

### 4) Remarques :

- 4 communes ont encore versé leur cotisation 2018 sur le compte CM ouvert à Auneau, malgré nos différents avis. Le compte d'Auneau a été fermé en décembre et le solde de 400,02 € a été transféré sur le compte de Loudun. En 2018, pas de frais facturés par le CM d'Auneau pour la tenue de ce compte.
- **Suggestion :** j'invite Guy à séparer les dépenses et les recettes dans l'archivage des pièces comptables, donnant ainsi, une plus grande facilité pour vérifier.

### 5) Conclusions :

L'examen des différents bilans et la vérification des documents afférents me permettent d'affirmer que les comptes annuels présentés par les trésoriers sont exacts.

Au nom de l'Association, j'adresse mes remerciements à Guy Malbrand, trésorier, et Valérie Renault, trésorière-adjointe pour la tenue des comptes de l'Association des St Léger de France et d'Ailleurs et leur donne quitus. J'invite donc les membres de l'Association qui se réuniront en Assemblée Générale le 9 juin 2019 à St Léger de la Martinière (79) à examiner et à voter le bilan financier de l'exercice 2018.

A Montlouis-sur-Loire, le 02/05/2019.  
D HALLAIS

## Bilan tombola estimatif donné à l'AG du 9/6/2019

**Modifié et mis à jour le 12/6/2019**

1ère tombola participative pour notre Association.

### Les lots

54 lots pour une valeur globale de 5 446 € validée par l'huissier.

### Vente

6801 billets + 14 gratuits (sponsors) validés par l'huissier.

Pour info en 2017 : 6641 billets vendus + 15 gratuits

### Classement des vendeurs :

- St Léger sous Cholet..... 850
- St Léger de Montbrillais..... 696
- St Légier La Chiésaz..... 630
- St Léger Martragny (R. Tanquerel) 410
- Boissy St Léger ..... 400
- **33 St Léger vendeurs + 7 individuels**

**Montant encaissé et déposé en banque :** 13 602 €

### Frais de gestion – cadeaux et reversement :

- 2 cadeaux offerts pour 550 €
- 5 cadeaux à 30 € soit 150 €
- Courriers – tirage – huissier pour 446 €
- Dotation casquettes + écharpes pour +/- 300 € – déjà mis en frais d'achat
- Reversement aux vendeurs pour 6 500 €

### Bilan estimatif au 1/6/2019 de la part Association :

Recettes..... 13 602 €

Frais..... 7 646 € dont 700 € de cadeaux offerts par l'Association

**Résultat ..... 5 956 € restant sur le compte CM de l'Association**

En 2017, le résultat net était de 7 500 € (cadeau de 410 €), montant sur lequel étaient redonnés 2 000 € d'aide. Maintenant, c'est l'ensemble des participants qui profitent d'une aide directe.

### Votre avis nous intéresse pour l'avenir

- Proposition d'un gros lot + 5 à 6 lots de 30 € à 40 € (offerts par l'Association Nationale)
- Proposition d'offrir un lot de compensation pour les St Léger vendeurs et présents au rassemblement n'ayant pas de gagnant à la tombola.

**>>>>>> Vote favorable à l'unanimité à l'AG de St Léger la Martinière**

*Les responsables : Edmond Lelièvre et Guy Malbrand*

# 10<sup>e</sup> Tombola Géante des St Léger

## nombre de tickets vendus

2003 → 3 958 par 37 St Léger

2005 → 4 995 par 33 St Léger + les adhérents personnels

2007 → 4 674 par 34 St Léger + les adhérents personnels

2009 → 5 510 par 37 St Léger + les adhérents personnels

2011 → 6 273 par 43 St Léger + les adhérents personnels

2013 → 6 095 par 39 St Léger + les adhérents personnels

2015 → 6 369 par 30 St Léger + les adhérents personnels

2017 → 6 641 par 32 St Léger + les adhérents personnels

2019 → 6 801 par 33 St Léger + les adhérents personnels

## ANNÉES

03	05	07	09	11	13	15	17	19
----	----	----	----	----	----	----	----	----

### Région 1

35	SL des Prés	73	284	316	210	320	314	210	195	200
44	SL les Vignes	206	215	186	210	212	193	219	230	299
49A	SL des Bois									
49B	SL ss Cholet	577	494	533	546	487	616	538	642	850
53	SL en Charnie				12	3	19	36		

### Région 2

14A	SL Dubosq									
14B	SL / Martragny	200	250	300	400	300				
27A	La Lande SL								50	30
27B	SL de Rôtes	50	73	155		20		70		
27C	SL du Gennetey									
50	SL	20	24			20				
61	SL s/ Sarthe	90	133	80	80	122	191	190	183	182
76A	SL aux Bois	60	60	80		50			60	
76B	SL du B-Denis					249	90	80	80	40

### Région 3

59	Trith SL			30	50	50	50			
60A	SL aux Bois				50	50	50			12
60B	SL en Bray									
62A	SL les Croisilles				50	50	50	50	40	40
62B	Sus SL				30	30	30			
80A	Domléger									
80B	SL les Authie	50	150	150	280	310	340	390	360	340
80C	SL les Domart	100	150	150	200	230	200	240	240	100
80D	SL s/ Bresle	50	50	50	50	50				
Belg A	SL / Estaimpuis									
Belg B	SL en Gaume	100	70	55	50	120	150	230	180	100

### Région 4

28	SL des Aubées	25	30	30	36	10	20			
77A	La Chapelle Iger	55	30	10		85	60			
77B	SL									
78	SL en Yvelines	30								
94	Boissy SL	30			100	242	239	459	410	400

### Région 5

10A	SL près Troyes	270	310	180	665	210	240	320	340	290
10B	SL ss Brienne			30	140	106	120	240	200	118
10C	SL ss Margerie									
18	SL le Petit						190	200	150	200
21A	SL de Fourches	50	100	61	46	50	53			
21B	SL Triey							30	40	30

58A	SL de Fougeret				50	150	100	100	150	150
58B	SL des Vignes	10	50	60	50	100	50			65
70	Mont SL									
89	SL Vauban	50								

### Région 6

03	SL s/Vouzance	100	130	130	121	120	183	175	27	3
42	SL s/ Roanne				10	130	90			
69	St Lager									
71A	SL du Bois	10	110	100	180	200	200	190	200	100
71B	SL les Paray	100	304	180	160	130	160	239	190	140
71C	SL ss Beuvray			10						
71D	SL ss la Bussière									
71E	SL s/ Dheune									
Suisse	St Léger la Chiésaz	100	143	200	180	200	190	140	200	630

### Région 7

05	SL les Mélézes		180	20	20	30	20		30	
06	St Léger 06	200	180	200	30	50	20	80	140	150
07	St Lager Bressac	193	66	141	162	165	165	158	174	170
48A	SL de Peyre									
48B	SL du Malzieu									
73A	St Léger 73				40					50
73B	Villard Léger			100			20	10		
84	SL du Ventoux									

### Région 8

16	SL	50								
17A	SL près Pons	165	445	195	130	130	65	221	230	210
17B	SL / St Mandé	70	53			86	80		100	90
33A	SL de Balson									
33B	SL de Vignague	40	20	20						
47A	SL s/Garonne	45	20							
47B	SL de Penne	150	125	50		50				

### Région 9

23A	SL Bridereix				10					
23B	SL le Guérétois	123	120	170	154	160	259	244	210	120
79A	SL de la Martinière	128	100	109	210	214	177	196	283	307
79B	SL de Montbrun					100	100	100	110	100
79C	St Liguair	20								
86A	SL de Montbrillais	358	445	420	557	569	460	564	625	696
86B	SL la Pallu				50	10				
87A	SL la Montagne						6		12	40
87B	SL Magnazeix	10	39	68	60	80	35	20	20	20

### adhérents perso

14B	R.Tanquerel						400	300	390	410
21	Michel Pyot								20	10
33B	Guy Latorre								20	30
37	Didier Hallais		10	25	21	20	20	20	20	20
42	Michel Epinat									
59	B. Baudrin							60	60	30
75	Suzy Balle-Gourdon		22		10	10				10
80	Claude Songis						20	20		
83	Serge Dalys					20	20		20	20
Maroc	Dédé Cailleau			10	10	10	10	10	10	



# Association des St Léger - les cotisations

		Code	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Région 1</b>								
35	St Léger des Prés - municipalité en 1997	R1-35	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
44	St Léger les Vignes - municipalité en 1996	R1-44	77,45 €	78,05 €	77,00 €	82,10 €	82,10 €	87,00€
49A	St Léger des Bois - municipalité en 1996	R1-49A						
49B	St Léger sous Cholet - municipalité en 1996	R1-49B	134,15 €	132,95 €	134,35 €	137,20 €	140,20 €	145,10€
53	St Léger en Charnie - municipalité en 1997	R1-53	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
<b>Région 2</b>								
14A	St Léger Dubosq - municipalité en 1996	R2-14A	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00€
14B	St Léger / Martragny - municipalité en 2011	R2-14B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
27A	La Lande St Léger	R2-27A						
27B	St Léger de Rôtes - municipalité en 1997	R2-27B		25,00 €				
27C	St Léger du Gennetey	R2-27C						
50	St Léger / St Jean des Champs - municipalité en 1998	R2-50	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
61	St Léger sur Sarthe - municipalité en 2001	R2-61	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
76A	St Léger aux Bois - municipalité en 1998	R2-76A	26,50 €	26,95 €	26,20 €	25,85 €	25,00 €	
76B	St Léger du Bourg Denis - municipalité en 1998	R2-76B	173,25 €	173,25 €	170,50 €	174,65 €	174,65 €	172,65€
<b>Région 3</b>								
59	Trith St Léger	R3-59						
60A	St Léger aux Bois - municipalité en 1996	R3-60A						
60B	St Léger en Bray - municipalité en 1996	R3-60B						
62A	St Léger les Croisilles - municipalité en 2008	R3-62A	25,00 €	25,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	
62B	Sus St Léger - municipalité en 2008	R3-62B	25,00 €	25,00€				
80A	Domléger - municipalité en 1996	R3-80A						
80B	St Léger les Authie - municipalité en 1997	R3-80B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
80C	St Léger les Domart - municipalité en 1997	R3-80C	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00€
80D	St Léger sur Bresle - municipalité en 2002	R3-80D						
Belg A	St Léger / Estaimpuis - municipalité en 1997	R3-BelgA				35,75 €		
Belg B	St Léger en Gaume - municipalité en 1996	R3-BelgB	95,00 €	95,85 €	95,90 €	96,95 €	99,30 €	
<b>Région 4</b>								
28	St Léger des Aubées - municipalité en 1996	R4-28	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	
77A	La Chapelle Iger - municipalité en 1996	R4-77A	40,00 €	40,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
77B	St Léger	R4-77B						
78	St Léger en Yvelines - municipalité en 2015	R4-78		75,00 €	72,80 €			70,95€
94	Boissy St Léger - municipalité en 2008	R4-94	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00€
<b>Région 5</b>								
10A	St Léger près Troyes - municipalité en 1996	R5-10A	37,80 €	38,90 €	38,90 €	40,95 €	43,95 €	43,45€
10B	St Léger sous Brienne - municipalité en 2005	R5-10B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
10C	St Léger sous Margerie - municipalité en 2015	R5-10C			25,00 €	25,00 €	25,00 €	
18	St Léger le Petit - municipalité en 2003	R5-18	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
21A	St Léger de Fourches - municipalité en 2004	R5-21A	25,00 €					
21B	St Léger Triey	R5-21B						
58A	St Léger de Fougeret - municipalité en 2007	R5-58A	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
58B	St Léger des Vignes - municipalité en 1997	R5-58B	101,05 €	102,75 €	101,30 €	100,50 €	96,35 €	
70	Mont St Léger	R5-70						
89	St Léger Vauban - municipalité en 2002	R5-89	30,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	

Région 6								
03	St Léger sur Vouzance - municipalité en 2001	R6-03	25.00 €	25.00 €				
42	St Léger sur Roanne	R6-42						
69	St Lager	R6-69						
71A	St Léger du Bois - municipalité en 2009	R6-71A	28.40 €	28.40 €	28,00€	27,65 €	27,25 €	27,25€
71B	St Léger les Paray - municipalité en 1997	R6-71B	35.00 €	35.00 €	35.00 €	35,00 €	35,00 €	
71C	St Léger sous Beuvray - municipalité en 1997	R6-71C						
71D	St Léger sous la Bussière	R6-71D						
71E	St Léger sur Dheune - municipalité en 1997	R6-71E	79.60 €	79,60 €	80,00 €			
Suisse	St Légier la Chiésaz - municipalité en 1997	R6-Suisse		260 ,00 €	260,00 €	260,00 €	260,00€	260,00€
Région 7								
05	St Léger les Mèlèzes - municipalité en 2002	R7-05	25.00 €	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
06	St Léger - municipalité en 1997	R7-06	25.00 €	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
07	St Lager Bressac - municipalité en 1997	R7-07	44.10 €	45.00 €	45,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00€
48A	St Léger de Peyre	R7-48A						
48B	St Léger du Malzieu	R7-48B						
73A	St Léger - municipalité en 1997	R7-73A	50.00 €	50.00 €	50,00 €	50,00 €	100,00€	100,00€
73B	Villard Léger - municipalité en 2007	R7-73B	25.00 €	25.00 €				
84	St Léger du Ventoux - municipalité en 2009	R7-84	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25,00€	25,00 €	25,00€
Région 8								
16	St Léger de Blanzac - municipalité en 2012	R8-16	30.00 €	30.00 €	30.00 €	30,00 €	30,00 €	
17A	St Léger près Pons - municipalité en 1997	R8-17A	30.00 €	32,00 €		30,00 €	30,00 €	
17B	St Léger / St Mandé - municipalité en 2008	R8-17B	25.00 €	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
33A	St Léger de Balson	R8-33A						
33B	St Léger de Vignague/Sauveterre - munic. en 2012	R8-33B	100.00 €		100,00 €	100,00 €	100,00 €	
47A	St Léger sur Garonne - municipalité en 1996	R8-47A	25.00 €	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
47B	St Léger/Penne d'Agenais - municipalité en 2000	R8-47B		25.00 €				
Région 9								
23A	St Léger Bridereix - municipalité en 2008	R9-23A	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
23B	St Léger le Guérétois - municipalité en 1996	R9-23B	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
79A	St Léger de la Martinière - municipalité en 1996	R9-79A	52.90 €	53,85 €	54,00 €	53,50 €	52,30 €	51,00€
79B	St Léger de Montbrun - municipalité en 2002	R9-79B	65.00 €	65,00€	65,00€	65,00 €	65,00€	65,00€
79C	St Liguair	R9-79C						
86A	St Léger de Montbrillais - municipalité en 1996	R9-86A	25.00 €	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
86B	St Léger la Pallu	R9-86B						
87A	St Léger la Montagne - municipalité en 2008	R9-87A	25.00 €	25.00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00€
87B	St Léger Magnazeix - municipalité en 1996	R9-87B	26.15 €	26,35 €	26,25 €	25,55 €	25,55 €	
Adhésions personnelles ou d'associations								
14 B	Raymond Tanquerel en 2000	AA-14B	20.00 €	20.00 €	20.00 €	20.00 €	25,00 €	
21A	Michel Pyot en 2015	AA-21A2		20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00€
33 A	João Dos Santos Silva en 2019	AA-33A						20,00€
33 B	Guy Latorre en 2003	AA-33B	30.00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	20,00 €	
37	Didier Hallais en 2004	AA-37	20.00 €	20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00€
42	Michel Epinat en 2010	AA-42			20.00 €	20,00€	20,00 €	
59	Béatrice Baudrin en 2012	AA-59	20.00 €	20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00€
60 A1	Guy Friadt en 2015	AA-60A1		20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
60 A2	Bernard Protin en 2018	AA-60A2					20.00 €	20,00 €
75	Suzy Balle-Gourdon en 2003	AA-75	20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00€
80	Claude Songis en 2012	AA-80B	20.00 €	20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
83	Serge Dalys en 2009	AA-83	20.00 €	20.00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
BelgB	Michel Guillaume en 2017	AA-BelgB				20,00 €	20,00 €	

## Nos correspondants avec en gris, les 10 référents de région - mise à jour : JUIN 2019

REGION 1 : BRETAGNE / PAYS DE LOIRE			
R1-35	Joëla GRIFFON	10 - Chenillé 35 270 ST LEGER DES PRES	02 99 73 67 41 joela-bertrand@hotmail.fr
R1-44	Pierre BEILVERT	4 Rue du Grand Fief 44 710 ST LEGER LES VIGNES	02 40 31 55 18 pierre.beilvertg@orange.fr
R1-49A	MAIRIE	9 Rue du Lavoir 49 170 ST LEGER DES BOIS	02 41 39 55 36 mairie-saintlegerdesbois@wanadoo.fr
R1-49B	Christophe RIPOCHE	31 Allée des Bois 49 280 ST LEGER SOUS CHOLET	02 41 58 13 37 christophe.ripoche@orange.fr
R1-53	Franck HUCHET	Le Grand Verger 53 480 ST LEGER EN CHARNIE	02 43 69 50 34 – 06 73 25 82 79 steph.huchet@orange.fr

REGION 2 : NORMANDIE			
R2-14A	MAIRIE	14 430 ST LEGER DUBOSQ	02 31 39 54 43 mairie.stlegerdubosq@wanadoo.fr
R2-14B	Véronique GAUMERD	32 Rue de Creully 14 740 ST LEGER / MARTRAGNY	06 74 57 76 81 famille-gaumerd@orange.fr
R2-27A	Jean-Jacques PATIN	Le Saulnier 27 210 LA LANDE ST LEGER	06 85 11 56 21 djidjpt@yahoo.fr
R2-27B	Christian GAILLARD	La Croquetière 27 300 ST LEGER DE ROTES	02 32 43 00 64 gaillardvero1202@aol.com
R2-27C	MAIRIE	Le bourg 27 520 ST LEGER DU GENNETEY	02 32 42 38 15 mairie.stlegerdugennetey@orange.fr
R2-50	Jacqueline THÉBAULT	Le Clos Sérèna - Les Landes 50 320 ST LEGER	02 33 61 37 90 jaky.the@wanadoo.fr
R2-61	Edmond LELIÈVRE	Mérigny 61 170 ST LEGER SUR SARTHE	06 83 88 21 80 christelle.gouin@mfr.asso.fr
R2-76A	Peggy LEMIRE	24 Rue des Cateliers 76 340 ST LEGER AUX BOIS	06 10 45 23 87 lemire_peggy@yahoo.fr
R2-76B	Guylaine BOUDIN-DUPONT les Amis de Léo de l'Aubette Laetitia MÉNARD adjointe au maire	33 rue Lavoisier 76 160 ST LEGER DU BOURG DENIS Mairie - Route de Lyons 76 160 ST LEGER DU BOURG DENIS	02 35 08 50 27 guylaine.boudin-dupont@laposte.net 02 35 08 40 60 ciame@live.fr

REGION 3 : BELGIQUE / NORD / PICARDIE			
R3-59	MAIRIE	4 Place de la Résistance 59 125 TRITH ST LEGER	03 27 23 75 00 communication@trith.fr
R3-60A	Jean-Bernard CARDON	4 Rue de l'Eglise 60 170 ST LEGER AUX BOIS	03 44 75 24 26 jean-bernard@cardon.info
R3-60B	MAIRIE	28 Grande rue 60 155 ST LEGER EN BRAY	03 44 84 41 45 stlegerenbray@wanadoo.fr
R3-62A	Serge LEJEUNE	25 Rue du Petit Saint Léger 62 128 ST LEGER LES CROISILLES	06 09 12 06 52 serge.lejeune@antedis.com
R3-62B	MAIRIE	Place de la Mairie 62 810 SUS ST LEGER	03 21 22 60 86 mairie.susstleger@wanadoo.fr
R3-80A	MAIRIE	2 Rue d'Agenville 80 370 DOMLEGER-LONGVILLERS	03 22 29 01 09 mairie.domleger-longvillers@wanadoo.fr
R3-80B	Marie-Josée JACQUEMONT	19 Grande Rue 80 560 ST LEGER LES AUTHIE	03 22 76 41 92 - 06.42.11.26.08 jean-pierre.jacquemont@wanadoo.fr
R3-80C	Marie-Agathe TURLIN	425 Rue du Château d'Eau 80 780 ST LEGER LES DOMART	03 22 39 09 07 marie-agathe.turlin@orange.fr
R3-80D	MAIRIE	Rue des Ponts 80 140 ST LEGER SUR BRESLE	02 32 97 04 74 mairie.saint-leger-sur-bresle@laposte.net
R3-BelgA	Laure ANDRÉ	Agence de développement local d'Estaimpuis 4 Rue de Berne 7730 ST LEGER-LEERS NORD / BELGIQUE	00 32 56 48 13 77 laure.andre@estaimpuis.be
R3-BelgB	Francine GOBERT	16 Rue du 5 Septembre 6747 ST LEGER EN GAUME / BELGIQUE	00 32 63 23 90 56 - 00 32 478 92 77 16 gobertfrancine48@gmail.com

<b>REGION 4 : REGION PARISIENNE</b>			
R4-28	Jérôme GARÇON	2 Rue de Chartres 28 700 ST LEGER DES AUBÉES	06 63 62 14 36 garcon.jerome@gmail.com
R4-77A	MAIRIE	2 rue du Maréchal Leclerc 77 540 LA CHAPELLE IGER	01 64 25 68 09 lachapelleiger@wanadoo.fr
R4-77B	MAIRIE	Grande Rue 77 510 ST LEGER	01 64 20 98 24 ou 01 64 04 97 99 mairie.saintleger2@wanadoo.fr
R4-78	Evelyne BRIQUET	10 Route de la Mare aux Chiens 78 610 ST LEGER EN YVELINES	06 22 22 21 92 - 01 30 88 41 48 evelyne.briquet78@gmail.com
R4-94	Marie CURIE	5 Place de la Chênaie 94 470 BOISSY ST LEGER	01 45 69 39 20 – 06 12 81 48 30 curie.marie94@gmail.com

<b>REGION 5 : CHAMPAGNE / FRANCHE-COMTE / BOURGOGNE NORD</b>			
R5-10A	Christian BLASSON	1 Rue des Vignes de Pelletier 10 800 ST LEGER PRES TROYES	03 25 41 88 85 - 06 87 36 68 44 christian.blasson@wanadoo.fr
R5-10B	David ANCEL	27 Route Impériale 10 500 ST LEGER SOUS BRIENNE	06 65 09 66 12 davancel@msn.com
R5-10C	Sébastien STÉVAUX	29 Rue Principale 10 330 ST LEGER SOUS MARGERIE	06 23 71 66 09 sebastien.stevaux0370@orange.fr
R5-18	Nathalie CHAUVEAU	3 Les Réaux 18 140 ST LEGER LE PETIT	02 48 76 56 03 alain.chauveau600@orange.fr
R5-21A	MAIRIE	Le Bourg 21 210 CHAMPEAU EN MORVAN (ST LEGER DE FOURCHES)	03 80 64 10 76 mairie.champeaumenmorvan@wanadoo.fr
R5-21B	Françoise MASSON	14 Rue de Labarre 21 270 ST LEGER TRIEY	03 80 36 18 52 fanfanmasson@wanadoo.fr
R5-58A	Roger MÉZIE	Le Bourg 58 120 ST LEGER DE FOUGERET	03 86 79 42 82 mezie.roger@wanadoo.fr
R5-58B	Francine SIROT	12 Rue des Raimbaults 58 300 ST LEGER DES VIGNES	03 86 30 24 30 - 06 18 03 86 01 francinesirot@netc.fr
R5-70	MAIRIE	1 place du Puits 70 120 MONT ST LEGER.	03 84 92 03 12 mairie.montsaintleger@wanadoo.fr
R5-89	Colette BONAMY	7 Chemin Bortais 89 630 ST LEGER VAUBAN	03 86 32 23 88 coletteb2@wanadoo.fr

<b>REGION 6 : BOURGOGNE SUD / AUVERGNE RHÔNE / SUISSE</b>			
R6-03	Michel RAJAUD	7 Route Molinet 03 130 ST LEGER SUR VOUZANCE	04 70 55 64 62 michel.rajaud@orange.fr
R6-42	MAIRIE	Place de la Mairie 42155 ST LEGER SUR ROANNE	04 77 66 86 72 mairiestleger@free.fr
R6-69	MAIRIE	578 Route de Brouilly 69 220 ST LAGER	04 74 66 82 19 mairie.st-lager@wanadoo.fr
R6-71A	Ginette DEMONTEAUX	2 Chemin des Ecoliers - Le Grand Moly 71 360 ST LEGER DU BOIS	03 85 82 90 79 rg.demonteaux@orange.fr
R6-71B	Raphaël BOUCHOT	23 Les Mûriers 71 600 ST LEGER LES PARAY	03 85 81 32 51 – 06 15 01 76 27 raphael.bouchot71@orange.fr
R6-71C	Marie DUCREUX	Les Tailles de la Boutière 71 990 ST LEGER SOUS BEUVRAY	03 85 82 54 57 - 09 77 59 84 80 franck.ducieux@wanadoo.fr
R6-71D	MAIRIE	Chaponnières 71 520 ST LEGER SOUS LA BUSSIÈRE	03 85 50 49 27 stleger71520.mairie@wanadoo.fr
R6-71E	Jacqueline TOMBEUR	Mairie 71 510 ST LEGER SUR DHEUNE	03 85 45 42 39 j.tombour@sfr.fr
R6-Suisse	Francis MASSON	Chemin de la Denévaz 34 1806 ST LEGIER LA CHIESAZ / SUISSE	00 41 79 209 71 09 francis.masson@bluewin.ch

**REGION 7 : ALPES / PROVENCE / CÔTE D'AZUR**

R7-05	Jeannine GARCIN	La Maissonette 05 260 ST LEGER LES MELEZES	04 92 50 47 01 jeannine.garcin@orange.fr 04 92 50 43 77 info@st-leger05.fr
R7-06	Josiane RAPIN	2 Montée des Cyclotouristes Résidence du Soleil 04 000 DIGNE LES BAINS (ST LEGER 06)	09 51 28 35 36 - 06 07 94 40 06 rapin.claude@free.fr
<b>R7-07</b>	<b>Liliane HENRION</b>	<b>Quartier Mazibet 07 210 ST LAGER BRESSAC</b>	<b>04 75 29 87 24 - 06 73 64 77 27 liliane.henrion@orange.fr</b>
R7-48A	Yvon GLEIZES	Le Val d'Enfer - Pont de Cruzeize. 48 100 ST LEGER DE PEYRE	04 66 32 20 51 - 06 65 00 23 23 y.gleizes@hotmail.fr
R7-48B	MAIRIE	48 140 ST LEGER DU MALZIEU	04 66 31 76 69 mairie.stlegerdumalzieu@wanadoo.fr
R7-73A	Patrice OLIOT	Le Chef-Lieu 73 220 ST LEGER	04 79 36 26 09 patrice.oliot@gmail.com
R7-73B	Jean-Pierre AGUETTAZ	620 route du Val Gelon - cidex 994 73 390 VILLARD-LEGER	04 79 36 57 47 - 06 70 36 89 02 jpannieaguettaz@orange.fr
R7-84	Josette BERTET	Quartier Terres Rouges 84 390 ST LEGER DU VENTOUX	04 75 28 02 38 gabriel.bertet@orange.fr

**REGION 8 : CHARENTES / AQUITAINE**

R8-16	MAIRIE	Le Bourg 16 250 ST LEGER	05 45 64 06 03 mairie.saintleger16@wanadoo.fr
<b>R8-17A</b>	<b>Joëlle FRADIN</b>	<b>1 Rue des Mille Fleurs – Lossandière 17 800 ST LEGER PRES PONS</b>	<b>05 46 96 93 70 - 06 78 93 65 95 joelle.fradin@orange.fr</b>
R8-17B	Roland MICHEAU	2 Rue de Brunne - lieu-dit St Léger 17 470 ST MANDÉ SUR BRÉDOIRE	05 46 33 19 96 village@stleger.fr
R8-33A	MAIRIE	33 Le Bourg 33 113 ST LEGER DE BALSON	05 56 25 70 53 mairie@saintlegerdebalsou.fr
R8-33B	Tristan DE LA RIVIÈRE	Mairie 28 Place de la République 33 540 SAUVETERRE DE GUYENNE (ST LEGER DE VIGNAGUE)	06 82 95 15 48 lariviere.avocat@gmail.com
R8-47A	André DE BACCO	47 160 ST LEGER SUR GARONNE	05 53 79 46 32 stleger.debacco@wanadoo.fr
R8-47B	Romain RAPHAEL-LEYGUES	La Vayssière 47 140 PENNE D'AGENAIS (HAMEAU DE ST LEGER)	05 53 41 25 28 romain.raphaelleygues@orange.fr

**REGION 9 : POITOU / LIMOUSIN**

R9-23A	Michel BURILLE	Mairie 23 300 ST LEGER BRIDEREIX	05 55 89 93 21 mairie-st-legerb@orange.fr
<b>R9-23B</b>	<b>Anita ROUSSEAU</b>	<b>23 Route de Brionne 23 000 ST LEGER LE GUERETOIS</b>	<b>05 55 52 53 50 - 06 82 66 89 01 aanitarou@aol.com</b>
R9-23B	Martyne GAUMET	16 Route des Carrières 23 000 ST LEGER LE GUERETOIS	05 55 52 89 84 – 06 83 52 17 83 martyne.gaumet23000@gmail.com
R9-79A	Dominique BELLIVIER	La Bertramière 79 500 ST LEGER DE LA MARTINIÈRE	05 49 27 14 28 viviane.bellivier@orange.fr
R9-79B	Valérie RENAULT	6 rue du Puy de l'ormeau - Puyraveau 79 100 ST LEGER DE MONTBRUN	06 30 70 13 90 valerie1971.renault@orange.fr
R9-79C	Michel NICOLLE	9 ter Avenue de l'Espérance 79 000 NIORT / quartier ST LIGUAIRE	06 68 94 08 03 m.nicolle1@orange.fr
R9-86A	Alain ROBERT	12 Rue des Vignes - Bessé 86 120 ST LEGER DE MONTBRILLAIS	05 49 22 96 33 – 06 81 09 15 18 alain.robert52@orange.fr
R9-86B	MAIRIE	72ter Grand'Rue – Jaunay-Clan 86 130 Jaunay-Marigny (ST LEGER LA PALLU)	05 49 62 87 71 info@jaunay-marigny.fr
R9-87A	Gisèle JOUANNETAUD	Segord 87 340 ST LEGER LA MONTAGNE	05 55 39 85 19 michel.jouannetaud@orange.fr
R9-87B	Marie-José DAUBY	3 Place du 19 mars 1962 87190 ST LEGER MAGNAZEIX	05 55 76 56 68 – 06 42 85 71 48 mariejose.dauby@sfr.fr

## ADHÉSIONS PERSONNELLES

AA-14B	Raymond TANQUEREL	12 Hameau St Léger 14 740 ST LEGER / MARTRAGNY	02 31 80 22 00 christian.margueritte@orange.fr
AA-21A	Michel PYOT	Eschamps 21 210 CHAMPEAU EN MORVAN	03 80 64 17 72 pytmkf@wanadoo.fr
AA-33A	João DOS SANTOS SILVA	9 Résidence Lous Pastous 33 113 ST LEGER DE BALSON	06 27 91 03 28 dos.santos.silva@wanadoo.fr
AA-33B	Guy LATORRE	7 Aux Agneras 33 540 ST LEGER DE VIGNAGUE	05 56 71 54 51 jg.latorre@orange.fr
<b>AA-37</b>	<b>Didier HALLAIS</b>	<b>26 Rue des Grippeaux 37 270 MONTLOUIS SUR LOIRE</b>	<b>02 47 45 16 79 - 06 18 65 64 02 hallais.didier@orange.fr</b>
AA-42	Michel ÉPINAT	76 Quai du Commandant L'Herminier 42 155 ROANNE	06 87 32 41 99 michel.epinat@wanadoo.fr
AA-59	Béatrice BAUDRIN	33 Rue Ernest Cuvelette 59 125 TRITH ST LEGER	03 27 46 17 45 beatricebaudrin@aol.com
AA-60A	Guy FRIADT	12 Rue de Mello 60 660 ROUSSELOY	03 44 56 68 76 - 06 87 75 39 40 guy.friadt@orange.fr
AA-60A	Bernard PROTIN	7 Rue de Compiègne 60 170 ST LEGER AUX BOIS	06 41 31 04 23 - 09 67 12 26 95 protinbernard1@gmail.com
AA-75	Suzy BALLE-GOURDON	44 Rue des Meuniers 75 012 PARIS	09 71 31 20 21 - 06 23 61 71 95 shabeuxes@orange.fr
AA-80	Claude SONGIS	2 Rue de la Cavée 80 132 BUIGNY SAINT MACLOU	03 22 31 12 58 c.songis@laposte.net
AA-83	Serge DALYS	Le Vivaldi B4 - 81 Impasse du Vivaldi 83 210 LA FARLÈDE	09 53 62 72 85 sdalys39@free.fr
AA-BelgB	Michel GUILLAUME	29 Rue de Virton 6747 ST LEGER EN GAUME / BELGIQUE	00 32 63 23 97 29 - 00 32 496 69 33 23 michelguillaume59@gmail.com